



Arrêté dressant la liste des candidats admis au certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF)

Le recteur de l'académie de Dijon

VU le décret n°85-88 du 22 janvier 1985 modifié relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

VU l'arrêté du 04 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;

VU la circulaire du 19 mai 2021 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou professeur des écoles maître formateur ;

VU l'arrêté rectoral du 8 septembre 2023 fixant les dates et modalités d'ouverture du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) ;

VU l'arrêté rectoral du 4 janvier 2024 portant composition du jury chargé de délivrer le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) ;

VU la liste des candidats proposés pour l'admission, établie par le jury pour la session 2024.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur est délivré aux candidats dont les noms suivent :

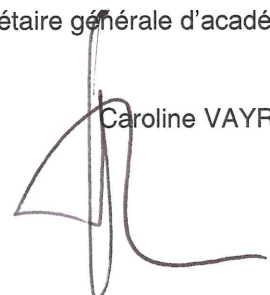
Madame BELOT Amélie	Côte-d'Or
Madame DELPLANQUE Anne	Côte-d'Or
Madame GIRARDEAU Sophie	Côte-d'Or
Madame LEFILS Mathilde	Côte-d'Or
Madame MONTCHOVET Aïda	Côte-d'Or
Madame VERICEL Marianne	Côte-d'Or
Madame PERIN Angélique	Nièvre
Madame LAMBERT-BRAUN Estelle	Nièvre
Madame LASSUS Caroline	Nièvre
Madame NESLY Marie	Nièvre
Monsieur DELSOL Mathieu	Saône-et-Loire
Madame GRAINDORGE Hélène	Saône-et-Loire
Madame ARANCIO Lydia	Saône-et-Loire
Madame CRISANTEMO Marie-Claire	Saône-et-Loire
Madame TALLANDIER Carole	Saône-et-Loire

Monsieur THOMAS Bertrand	Saône-et-Loire
Madame PEGUET Pauline	Saône-et-Loire
Monsieur TRAVER Hugues	Saône-et-Loire
Madame BADI Naziha	Yonne
Madame BARON Camille	Yonne
Madame CHARLES Delphina	Yonne
Madame DUFOIS Mallory	Yonne
Madame GILLET Sara	Yonne
Monsieur MASSART Alexandre	Yonne
Madame PINON-MARTINEZ Mariella	Yonne
Madame PIQUEREY Sylvie	Yonne
Madame ZABA Alexandra	Yonne

ARTICLE 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 3 avril 2024

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale d'académie


Caroline VAYROU